

Conditions générales de vente (CGV)

1. Champ d'application

Les conditions générales de vente - ci-après désignées par « CGV » - s'appliquent à toutes les commandes passées via la boutique en ligne sur www.capsurledfaffaires.ch ou par bulletin de commande pour les produits d'ÉDITIONS CESPRINT - dénommées ci-après « CESPRINT » - une unité commerciale de la société THOVEST SA. CESPRINT se réserve le droit de modifier les CGV. La version des CGV valable au moment de la commande s'applique. Elle ne peut pas être modifiée de manière unilatérale pour la commande en question.

2. Offre

L'offre s'adresse aux personnes physiques ou morales. Les produits, sauf ceux téléchargeables en ligne, ne sont livrés qu'à des adresses de livraison situées en Suisse ou au Liechtenstein.

L'offre est valable tant qu'elle apparaît dans la boutique en ligne ou sur le bulletin de commande, et ce dans la limite des stocks disponibles. Des modifications de prix et d'assortiment sont possibles en tout temps. Les images présentées dans les publicités, les prospectus, la boutique en ligne, etc., ainsi que l'ensemble des informations concernant les produits servent d'illustration à titre purement indicatif et ne sont pas contractuelles.

3. Prix

Les prix s'entendent en francs suisses. Une taxe au tarif réduit de 2.6 % (valable dès le 1^{er} janvier 2024) sur la valeur ajoutée (TVA) est prélevée.

Le prix indiqué dans la boutique en ligne ou sur le bulletin de commande au moment de la commande fait foi.

Les prestations supplémentaires payantes telles que livraison ou manutention, apparaissent séparément dans le panier ou sur le bulletin de commande et sur la facture.

4. Commande

Une commande est considérée comme demande de conclusion d'un contrat auprès de CESPRINT.

Après transmission de la commande, le client* reçoit un accusé de réception, qui confirme que la commande est bien parvenue à CESPRINT, ainsi que la facture. Le client ne peut plus compléter ou annuler sa commande dès lors que cette dernière a été traitée. Si une commande est complétée, la commande d'origine sert de base de calcul ; par contre les éventuelles offres spéciales et réductions valables au moment de l'ajout ne sont pas prises en compte.

5. Conclusion du contrat

Le contrat est conclu après traitement de la commande par CESPRINT.

** Pour une meilleure lisibilité, le masculin générique est utilisé dans ce texte. Les désignations personnelles utilisées se rapportent aux deux sexes.*

6. Livraison

Zone de livraison

L'adresse de livraison du client doit se trouver en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.

Délais de livraison - Généralités

L'envoi de la commande s'effectue par transporteur, dans les meilleurs délais suivant le règlement de la facture.

Le client assume la responsabilité dès réception des produits livrés, même s'il ne les a pas lui-même réceptionnés.

Pour tout renseignement ou réclamation, le client doit s'adresser exclusivement au service clientèle de CESPRINT (info@capsurledfpaffaires.ch).

Frais de livraison

Les frais de livraison figurent dans le panier de la boutique en ligne ou dans le bulletin de commande et sur la facture comme position supplémentaire.

7. Garantie

CESPRINT assume la garantie d'exemption de défauts des produits commandés de 2 ans à compter de la date de livraison.

En cas de défaut, CESPRINT peut offrir une garantie au choix :

- remplacement par un produit équivalent
- réduction sur le prix de vente du produit

Il n'existe pas de droit de retour général sur les produits sans défauts et correctement livrés.

8. Réclamation

Si des produits sont livrés avec des dommages visibles au niveau de l'emballage ou du contenu, le client doit immédiatement en aviser le livreur et refuser la réception nonobstant ses droits liés à la garantie pour défauts. Le client doit impérativement se faire remettre par le livreur un avis de confirmation de dommage. Tous les dommages liés au transport doivent en outre être signalés immédiatement à CESPRINT à l'adresse : info@capsurledfpaffaires.ch.

Par ailleurs, il incombe au client de contrôler immédiatement les produits commandés à la réception et de les stocker correctement. En cas de défauts ou de divergences par rapport à la commande, il convient d'en aviser le service clientèle de CESPRINT le jour même de la réception de la livraison par e-mail à l'adresse : info@capsurledfpaffaires.ch. Par la suite, seuls des vices cachés peuvent encore faire l'objet d'une réclamation et doivent être immédiatement communiqués après leur découverte au service clientèle de CESPRINT. Le montant payé par le client pour la marchandise défectueuse est crédité sur le compte client. CESPRINT se réserve le droit d'exiger une preuve du défaut.

9. Possibilités de paiement et remboursement

Les paiements doivent être effectués en francs suisses.

Avant livraison de la commande, la facture adressée par *CESPRINT* au client devra être réglée dans son intégralité. Pour toute commande, à l'exception des produits téléchargeables (e-book), le client doit avoir son domicile ou son siège en Suisse ou au Liechtenstein. Les factures sont payables conformément aux indications mentionnées sur celles-ci. Si le client accuse un retard de paiement complet ou partiel, les dispositions du Code des obligations (CO) s'appliquent.

En cas de retard de paiement, *CESPRINT* se réserve le droit de facturer des frais de rappel et intérêts moratoires. Tous les frais liés à l'obtention du règlement de créances en souffrance sont à la charge du client. En cas de sommations infructueuses, les montants facturés peuvent être cédés à une entreprise de recouvrement. L'entreprise de recouvrement fera valoir les sommes impayées en son propre nom et pour son propre compte. Elle pourra percevoir des frais de dossier supplémentaires et des intérêts moratoires à partir de la date d'échéance.

La livraison se fait exclusivement sur facture payable au compte *THOVEST SA, CESPRINT, 8800 HORGEN*.

Remboursements

Si le client a droit à des remboursements, ils seront crédités sur le compte bancaire désigné par celui-ci.

10. Droit applicable et for juridique

Le droit matériel suisse s'applique à la relation juridique entre les contractants, à l'exclusion des dispositions sur les conflits juridiques et de la Convention de Vienne.

Le for juridique pour les personnes physiques et les personnes morales est Horgen (ZH) en Suisse.

11. Contact et service clientèle

Pour toute question, veuillez-vous adresser au service clientèle de *CESPRINT* par e-mail à info@cap-surledfpaffaires.ch.

Directives sur les frais de livraison

Montant de commande minimal

La valeur minimale par commande sur www.capsurledfpaffaires.ch est la contre-valeur d'un produit disponible dans la boutique en ligne.

Frais de livraison

En sus du prix final, des frais de livraison sont facturés à chaque commande.